

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des
comptes françaises*

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

2 particularités du système français DE CONTRÔLE FINANCIER
EXTERNE DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

1 Prérogative de l'Etat

1 Statut de juridiction

2 particularités du système français DE CONTRÔLE FINANCIER EXTERNE DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

1 Prérogative de l'Etat

⇒ La Cour des comptes (jusqu'en 1983)

Court of accounts

⇒ Les chambres régionales des
comptes (depuis 1983)

Local chambers of accounts

[Loi 02-03-1982 : décentralisation]

2 particularités du système français DE CONTRÔLE FINANCIER EXTERNE DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

- 1 Statut de juridiction :
- Les juridictions financières
(Cour + Chambres
des comptes)
- Séparation ordonnateur
(ex : maire)/comptable public
→ responsabilité (liability) particulière des comptables
publics → statut juridictionnel
 - Statut juridictionnel → indépendance, impartialité,
collégialité → garantie pour toutes les personnes
contrôlées, dans tous les contrôles

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

Les missions selon leur objet

C
O
N
T
R
Ô
L
E

A
U
D
I
T

⇒ Les **comptes** des comptables publics

Accounts – Local Public Accountant

⇒ La **gestion** (actes de gestion, politiques publiques ...)

Management, public policies – Local Authorities (Mayors, Presidents ...)

⇒ Les **budgets** votés par les assemblées

Budget – Local Authorities (Councils)

Région

Départements

Communes

Communautés et
syndicats de
communes

Hôpitaux

Enseignement

...

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

Les missions selon le pouvoir exercé par la Chambre

- ⇒ SANCTION → JUGEMENT (Judicial decision)
ou saisir une autre juridiction
- ⇒ REVELATION → RAPPORTS PUBLICS de la Chambre
mais aussi de la Cour des comptes
- ⇒ MISSION CONSULTATIVE : DECISION ADMINISTRATIVE, AVIS,
MISES EN DEMEURE

Les missions selon l'objectif que le législateur a assigné à nos contrôles

- ⇒ REGULARITE
Compliance with rules & regulation
- COMPTES
→ ACTES DE GESTION
- ⇒ ECONOMIE DES MOYENS MIS EN ŒUVRE (les 3 « E »)
Audit, Economy, Efficency, Effectiveness
- ⇒ EVALUATION DES RESULTATS/OBJECTIFS
Evaluation – « Value for money » - Effectiveness
- ⇒ SINCERITE + EQUILIBRE DES PREVISIONS
BUDGETAIRES (budget)
Balance of the budget
- ⇒ (Futur) FIABILITE DES COMPTES PUBLICS
Fiability - Reliability

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

Le contrôle des comptes

Un contrôle de régularité
(compliance)

- ⇒ Quitus ou (éventuellement) RESPONSABILITE DU COMPTABLE PUBLIC (Public accountants)
- ⇒ DECISION JURIDICTIONNELLE (Public accountants – liability – judgement)
- ⇒ LA CHAMBRE N'A PAS JURIDICTION SUR LES ORDONNATEURS (Approving & certifying officers)
- ⇒ LA CHAMBRE A JURIDICTION SUR LES « COMPTABLES DE FAIT » (opérations extra comptables effectuées avec de l'argent public – « caisse OCCULTE » ou « caisse NOIRE »)

DEFIS ACTUELS
(Challenge)

- MODERNISATION, SIMPLIFICATION DE LA PROCEDURE
 - ⇒ Standard du « procès équitable » (CEDH)
- EXTENSION DES COMPETENCES JURIDICTIONNELLES
 - ⇒ COMPTABLES (Equité & effectivité de la sanction)
 - ⇒ TOUS LES GESTIONNAIRES PUBLICS (FAUTE DE GESTION)

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

Les contrôles des comptes

Le contrôle de la fiabilité
(Reliability)

aujourd'hui

- ce n'est pas une obligation légale
- OBSERVATION DE GESTION

progressivement

- CERTIFICATION DES COMPTES PUBLICS
LOCAUX les plus importants
(100 000 habitants < ou 50 000 habitants <)

Défis

- préalable : un DOCUMENT COMPTABLE UNIQUE
- des comptes modernisés → CERTIFIABLES (NORMES)
- un effort d'adaptation

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

L'examen de la gestion

AUDIT

- des COLLECTIVITES TERRITORIALES
- des ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
- de divers organismes publics ou privés financés par les collectivités et les établissements publics locaux

REGULARITE DES ACTES DE GESTION

(Compliance to rules)

Economie {economy } des moyens mis
{efficiency } en oeuvre
{effectiveness}

EVALUATION DES RESULTATS par rapport aux objectifs fixés par l'assemblée de la collectivité

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

L'examen de la gestion

AUDIT

- ⇒ RAPPORTS (reviews) D'OBSERVATIONS DEFINITIVES
(Chambre des comptes seule)
 - * **Contrôle de type « organique »**
- ⇒ RAPPORTS PUBLICS DE LA COUR DES COMPTES
 - * Contrôle des politiques publiques
 - * **Travaux communs et enquêtes coordonnées avec la Cour des comptes et plusieurs autres chambres des comptes**

Défis

- CONCILIER LES IMPERATIFS PARFOIS DIVERGENTS DES DEUX TYPES DE CONTRÔLE
- RACCOURCIR LES DELAIS DE CONTRÔLE

Le contrôle portant sur les actes budgétaires

Particularités

- La chambre intervient à la demande du représentant de l'Etat (préfet) *
- La chambre intervient dans des délais très courts (moins de 2 mois en principe)
- Mission propre aux chambres régionales des comptes sans équivalent à la Cour des comptes
- Mission consultative, qui prend place dans une procédure administrative

Le Préfet signale

- Absence de vote du budget (no budget)
- Budget en déséquilibre ou non sincère
- Omission d'une dépense obligatoire
- Exécution du budget en déficit
- Absence ou refus de vote du compte administratif

Problems
With
balance

⇒ NON-LIEU

⇒ PROPOSITIONS DE LA CHAMBRE

(Avis, mises en demeure etc)

↳ s'il y a lieu, le préfet arrête le budget

* et de toute personne intéressée (directly concerned) dans le seul cas des dépenses obligatoires

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

Le contrôle portant sur les actes budgétaires ...

Des procédures spécifiques

- Hôpitaux publics
- Etablissements d'enseignement
- Etablissements publics de coopération intercommunale

et ses prolongements

Le préfet peut
demander un avis
à la Chambre

- Portant sur la régularité
(compliance with rules)

- Portant sur l'économie
(economy)

→ de certaines catégories de contrats
(ex : procurement)

→ des actes de société d'économie
mixte (public local companies)
etc.

Gilles MILLER
EURORAI 2008
Congrès de Palma de Majorque

*Les missions
des chambres régionales des comptes
françaises*

A l'occasion de tous ses contrôles

LA CHAMBRE DES COMPTES

PEUT AUSSI

- ⇒ Communiquer des faits délictueux (breach of penal law) à l'autorité judiciaire (et d'une manière générale de toute infraction, à la juridiction compétente)

- ⇒ Communiquer des faits à l'administration d'Etat compétente (locale ou nationale)
 - signaler des irrégularités
 - signaler que la règle de droit devrait être modifiée (unadapted rules)